

# l'essentiel 2015

> Synthèse du Rapport d'activité 2015  
> Été 2016



## Le mot du Président



2015 aura été l'année de la COP 21 et de la Loi sur la transition énergétique. Si nous nous réjouissons que nos dirigeants prennent enfin conscience des enjeux, observons qu'il était temps, quarante ans après la Loi de protection de la nature et trente ans après la Loi littoral, des lois dont l'application est toujours aléatoire. 2015 aura aussi été une année terrible pour la France, marquée par la violence et le deuil. La liberté a été attaquée. Après les attentats du 13 novembre, toute manifestation a été interdite. Cela n'a pas empêché les militants pacifistes de défilier, et de se faire interpellés pour certains d'entre eux. Comme des délinquants. Alors que nous avançons timidement sur le plan législatif d'un côté, on criminalise la cause environnementale de l'autre. Cela ne nous rend que plus responsable de notre combat. La façon dont le gouvernement actuel répond aux enjeux climatiques, environnementaux, sociétaux, est préoccupante, avec notamment une baisse continue du budget du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer depuis cinq ans. D'où la place que nous nous efforcerons de tenir dans le débat à venir sur les Présidentielles de 2017. Année après année, nos rapports d'activité montrent le travail inlassable de nos réseaux et associations, en prise directe avec la société.

**Denez L'Hostis**

Président de France Nature Environnement

# 2 000

**bénévoles mobilisés**

au sein de 14 réseaux thématiques. Au total, ce sont **32 063 heures**, soit près de 4 600 jours, qui ont été consacrées par les bénévoles à France Nature Environnement en 2015. La valorisation du bénévolat des militants s'élève à **2 150 478 €**.

Retrouvez-nous sur  
[www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)  
et sur @FNEAsso



## Nos missions

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3 500 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes<sup>1</sup>, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Elle a pour objet « la protection de la nature et de l'environnement, dans la perspective humaniste d'une société supportable et désirable »<sup>2</sup>. Ses actions s'articulent autour de cinq missions :

### Fédérer

C'est faire entendre la voix des associations de protection de la nature et de l'environnement, réunies dans un même mouvement. **Nous affirmons notre culture commune**, favorisons les échanges d'idées et de bonnes pratiques et encourageons le bénévolat.

### Influencer

C'est dialoguer en permanence avec les élus et l'ensemble de la société civile et plaider la cause de la nature et de l'environnement auprès des décideurs. Impliquée dans le débat public, France Nature Environnement participe toute l'année à **plus de 200 instances nationales de concertation** : Comités de bassin, Comité national de l'eau, Conseil national de protection de la nature, Conseil national des déchets, Conseil économique, social et environnemental... Dans les territoires, les militants interviennent dans plus de 10 000 commissions.

### Défendre

C'est déployer tous les outils de la démocratie, des procédures de concertation aux actions en justice, pour faire face à la crise écologique et aux atteintes à l'environnement. Chaque année, France Nature Environnement défend devant la justice les intérêts de la nature dans plus d'une centaine d'affaires. **En 2015, les tribunaux nous ont donné raison dans 8 cas sur 10.**

### Informer

C'est partager et rendre accessibles nos connaissances, pour que chacun détienne les clés du débat environnemental. Présents sur le terrain, les militants de France Nature Environnement mènent un travail de fond, en toute indépendance. Informer, c'est aussi **faire connaître et valoriser l'engagement associatif** des centaines de milliers de militants du mouvement.

### Sensibiliser

C'est aider tous les citoyens à comprendre l'impact de leur mode de vie sur la nature et les encourager à respecter l'environnement. Les actions ciblées d'éducation, de sensibilisation et de formation représentent **une part importante de l'activité des 3 500 associations** membres et affiliées à France Nature Environnement, depuis leur création. Leurs démarches sont aussi multiples que les publics touchés et que leurs lieux d'intervention, des classes de maternelle aux séminaires d'entreprises.

1. Au 31 décembre 2015

2. Statuts approuvés en 2011 par la Préfecture de Police de Paris

## Repères

France Nature Environnement, c'est...

› **Une association**, fondée en 1968, reconnue d'utilité publique, avec son équipe fédérale, composée de 180 bénévoles et 43 salariés qui s'investissent au quotidien<sup>1</sup>. Les orientations politiques sont décidées par le Conseil d'administration (24 membres). Le bureau, auquel le président appartient, en charge du fonctionnement de la fédération, est élu chaque année.

› **Une fédération réunissant 46 associations territoriales** (qui sont souvent elles-mêmes des fédérations d'associations), 15 associations nationales, qui se mobilisent pour une cause environnementale spécifique, et 13 associations correspondantes, qui partagent nos préoccupations<sup>1</sup>.

› **Un mouvement citoyen**, qui rassemble 850 000 militants, bénévoles ou salariés, qui s'engagent dans toutes ces associations.

**Retrouvez la liste complète de nos associations sur [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr)**



## Notre politique de recherche de fonds

**A**cteurs du dialogue environnemental, nous agissons pour la défense de l'intérêt général, en toute indépendance. Association reconnue d'utilité publique, nous gérons nos fonds avec toute la rigueur que ce statut impose.

Aujourd'hui, France Nature Environnement bénéficie de financements grâce aux dons et legs des particuliers, à des subventions publiques, des partenariats avec des établissements publics, des entreprises, des fondations ou des groupements d'entreprises, des mécénats d'entreprises, ainsi que des dommages et intérêts versés par les tribunaux. Le niveau de nos ressources se maintient depuis 2011. En face, nos charges de fonctionnement ont augmenté sensiblement (+ 7,5 % en un an). Deux catégories de charges sont concernées : les charges de personnel (deux emplois temps plein en plus et des provisions

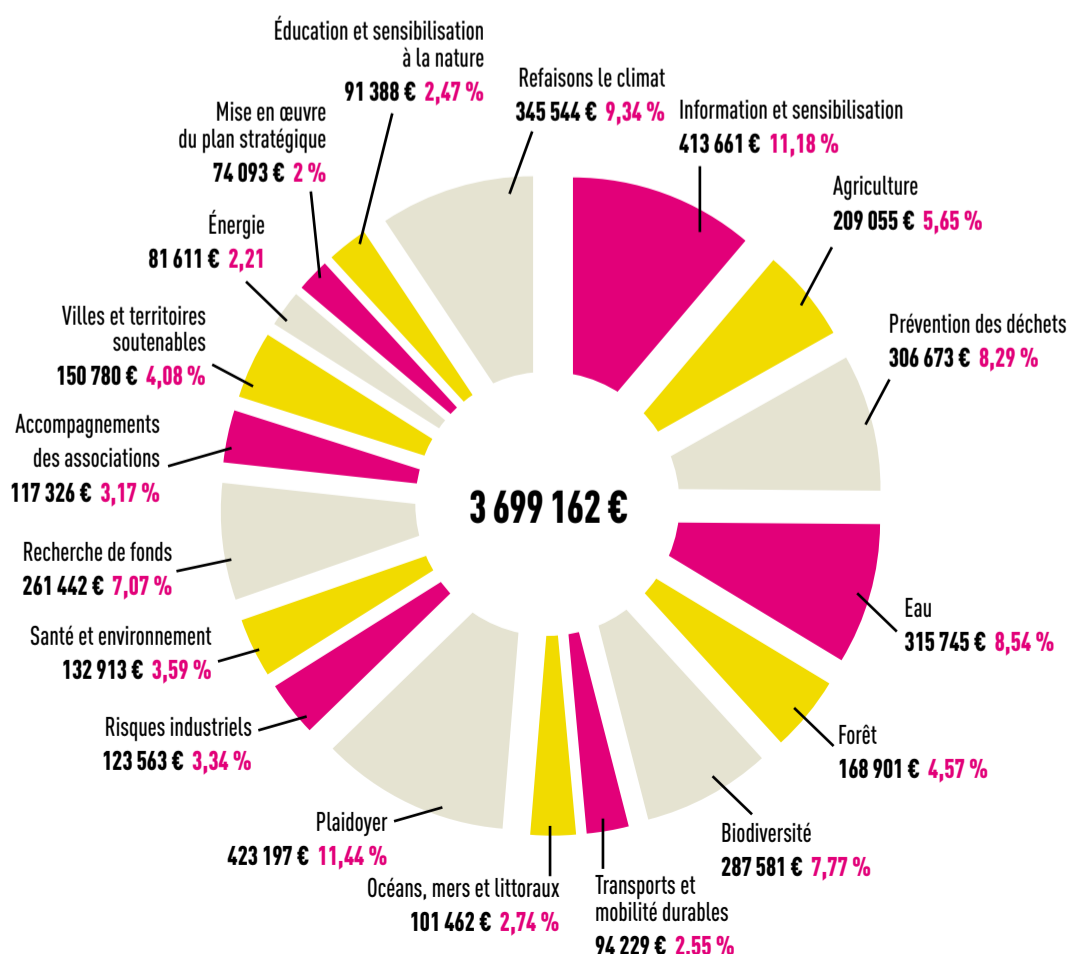
pour congés non pris en augmentation) et les autres charges externes (honoraires et frais de communication, en vue de la campagne de notoriété 2016). Après une année 2014 bénéficiaire, 2015 est une année déficitaire. Pour continuer à défendre l'environnement, nous devons diversifier nos sources de financement et notamment poursuivre notre stratégie d'appel à dons.

## Compte d'emplois des ressources en 2015

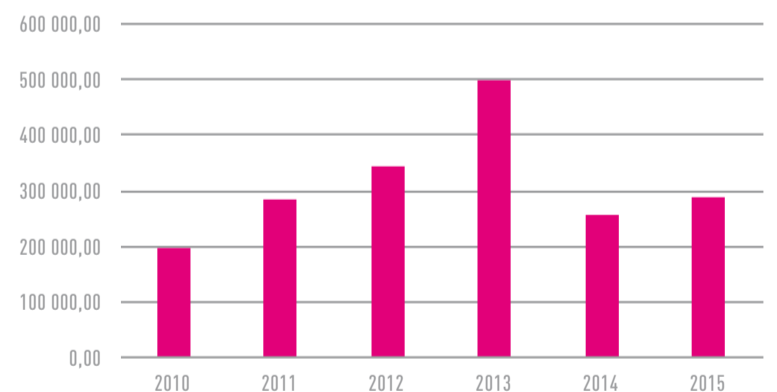
C'est une version simplifiée du compte d'emplois des ressources annuel. Il détaille l'utilisation des fonds.

Emplois	2015	2014	Ressources	2015	2014
Missions sociales			Ressources collectées auprès du grand public	667 650 €	688 065 €
réalisées en France	2 816 315 €	2 752 642 €	Autres fonds privés	933 222 €	923 750 €
réalisées à l'étranger			Subventions et autres concours publics	1 602 857 €	1 528 085 €
			Autres produits	298 556 €	307 984 €
Frais de recherche de fonds					
Appel à la générosité du public	33 181 €	12 014 €			
Frais de recherche des autres fonds privés	148 929 €				
Frais de fonctionnement	700 737 €	678 549 €			
Total des emplois	3 699 162 €	3 443 205 €	Total des ressources	3 502 285 €	3 447 884 €
Excédent de ressources de l'exercice		4 679 €	Insuffisance de ressources de l'exercice	196 877 €	-
Total général	3 699 162 €	3 447 884 €	Total général	3 699 162 €	3 447 884 €
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	18 451 €	18 278 €	Prestations en nature	18 451 €	18 278 €

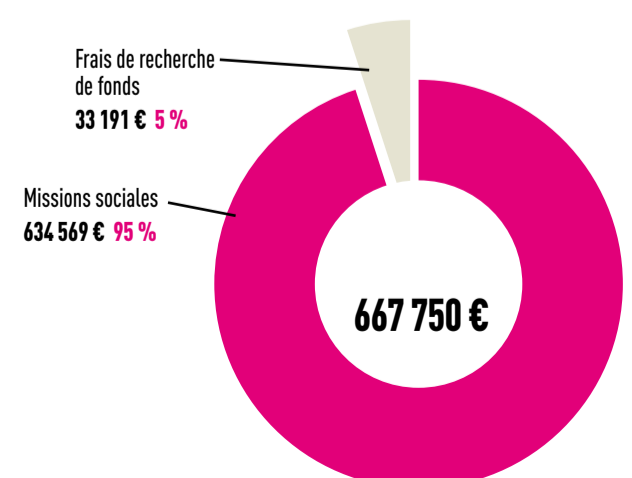
## Nos charges 2015



## Évolution des dons et legs grand public depuis 2010



## Utilisation des dons, legs et mécénat en 2015





## Bilan comptable

Notre bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2015. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en € au 31/12/15	Net en € au 31/12/14	Bilan passif	Net en € au 31/12/15	Net en € au 31/12/14
Immobilisations corporelles et incorporelles	187 998 €	93 650 €	Fonds associatifs et réserves	556 948 €	552 269 €
Immobilisations financières	22 306 €	31 269 €	Résultat net de l'exercice	-196 877 €	4 679 €
<b>Actif immobilisé</b>	<b>210 304 €</b>	<b>124 919 €</b>	<b>Fonds associatifs</b>	<b>360 071 €</b>	<b>556 948 €</b>
Stocks de la boutique	10 244 €	1 495 €	Provisions pour risques	4 200 €	3 500 €
Créances	700 894 €	622 645 €	Fonds dédiés sur autres ressources	0 €	17 085 €
Valeurs mobilières et disponibilités	704 751 €	849 406 €			
Charges constatées d'avance	20 178 €	17 454 €	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	781 721 €	687 752 €
<b>Actif circulant</b>	<b>1 436 067 €</b>	<b>1 491 000 €</b>	<b>Dettes</b>	<b>852 672 €</b>	<b>708 337 €</b>
			Produits constatés d'avance	433 628 €	350 634 €
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 646 371 €</b>	<b>1 615 919 €</b>	<b>Total du passif</b>	<b>1 646 371 €</b>	<b>1 615 919 €</b>

### Une gestion certifiée

En tant qu'association reconnue d'utilité publique depuis 1976, notre gestion est certifiée par un commissaire aux comptes. Nos comptes sont disponibles sur [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr).

## Des donateurs engagés

Parce que le soutien des citoyens est la meilleure garantie de notre pérennité, l'an passé, France Nature Environnement a renforcé son appel à la générosité du public. Avec des résultats : en 2015, le montant des dons et legs reçus par FNE s'élève à **287 650 €**.

### Les produits bancaires solidaires du Crédit Coopératif

Depuis dix ans, le Crédit Coopératif propose des produits bancaires solidaires au profit de la fédération (Carte Agir, Livret Agir et Compte à terme Agir). En 2015, le nombre de donateurs via ces produits bancaires solidaires a encore augmenté, ce malgré la baisse des taux rémunérant les livrets. Nous avons ainsi pu collecter **172 425 €** (dont 155 256 € au titre de l'exercice comptable 2015), un montant en hausse de 7 % par rapport à 2014.

Grâce au soutien apporté par les donateurs du Crédit Coopératif, France Nature Environnement a décliné sa campagne de sensibilisation « Refaisons le climat » au niveau régional, sur la thématique de l'énergie avec la Fédération FNE Pays de la Loire et les associations de FNE en Bretagne, sur les enjeux de la mer et de l'érosion du littoral avec la Fédération FNE Languedoc Roussillon et FNE PACA, sur l'impact du réchauffement climatique la montagne avec la Fédération Frapna et sur l'adaptation au changement climatique, la transition énergétique et la biodiversité avec la Fédération FNE Guadeloupe.

### Des donateurs réactifs

Les donateurs ont été sollicités par courrier (joint à la Lettre du Hérisson, le magazine trimestriel de la fédération) et par mail à trois reprises. En 2015, le montant des dons réalisés par des particuliers, hors legs et produits

bancaires solidaires du Crédit Coopératif, a atteint **103 306 €**, soit une augmentation de 86 % par rapport à l'année dernière.

### Les dons des bénévoles

Les bénévoles impliqués au sein de France Nature Environnement peuvent renoncer au remboursement de leurs frais liés à leurs missions associatives. En 2015, ils ont ainsi fait un don de **18 230 €** à FNE.

### Arrondi en caisse

L'opération « Arrondi en caisse », organisée avec Nature et Découvertes, a fait bénéficier neuf associations du mouvement FNE de la générosité des 230 000 clients de l'enseigne qui ont participé à l'opération et pouvaient, lors de leur passage en caisse, décider de soutenir un projet local de protection de la nature et de l'environnement en arrondissant leurs achats à l'euro supérieur.

### CitizenCase.org

Depuis décembre 2014, France Nature Environnement et ses associations présentent certaines de leurs actions juridiques sur [citizencase.org](http://citizencase.org), plateforme de financement participatif pour un meilleur accès à la justice. L'internaute choisit un projet à soutenir et son don y est affecté à 100 %. Les fonds récoltés contribuent à couvrir les frais engagés pour mener des recours en justice (temps salarié, frais d'enquête, etc.). Plusieurs dossiers ont déjà été financés par nos donateurs : Notre-Dame-des-Landes, le barrage de Sivens, le Center Parcs Roybon, le barrage de Eridan, la route du littoral à la Réunion.

**Merci à tous les donateurs pour leur soutien**



Retrouvez d'autres éléments financiers dans notre Rapport d'activité 2015 sur [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr), ou disponible sur simple demande au **02 38 62 44 48**.

## Don en confiance

France Nature Environnement est agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012. Son label est un gage de confiance pour nos donateurs. Il est attribué aux associations qui font preuve d'une gestion rigoureuse et désintéressée, de transparence financière, d'une communication et d'actions de collecte de fonds et de qualité.

[www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org).





# NOTRE ANNÉE / 2015



Toute l'année, France Nature Environnement s'est mobilisée pour faire valoir les droits des citoyens contre des intérêts particuliers, lutter contre les disparitions d'espèces et la dégradation des milieux naturels. Nous avons proposé des solutions pour que la transition écologique devienne une réalité.

## changer de modèle de développement

### FNE sur tous les fronts

L'année 2015 aura été celle du climat et de l'aboutissement de notre grand projet fédéral « Refaisons le climat » initié en 2014. Dans le cadre de la COP 21, la conférence des Nations unies qui s'est tenue à Paris en décembre, la fédération s'est mobilisée partout en France, démontrant d'une part sa capacité à rassembler et d'autre part que les solutions à la crise climatique passent nécessairement par l'action locale.

Colloques, conférences, ciné-débats ou « repair-café », tout au long de l'année, des centaines d'initiatives labellisées « Refaisons le climat » portées par nos associations locales ont essaimé l'Hexagone. Les 26 et 27 septembre à Grenoble, Montpellier et Rennes, près de 50 000 personnes ont participé aux 3 festivals organisés par 11 fédérations territoriales du mouvement. Du 2 au 6 novembre, les outre-mer se joignaient à cette dynamique avec le festival « Refaisons le climat » en Guadeloupe.

Durant l'été, lors de 3 grands festivals musicaux (Eurockéennes de Belfort, Vieilles Charrues et Rock-en-Seine), plusieurs milliers de festivaliers ont été sensibilisés et se sont engagés à agir pour le climat. Les nombreuses publications de FNE, dont les 4 cahiers de propositions thématiques écrits avec les fédérations organisant des événements régionaux et leur synthèse nationale, ont également contribué au débat.

### FNE au plus près des négociations

Avant même l'ouverture officielle des négociations, FNE proposait, avec d'autres associations, le dispositif de mobilisation alternatif March4me en réponse à l'interdiction de rassemblement suite aux attentats du 13 novembre. À travers le monde, plus de 30 000 personnes ont marché au nom de ceux qui en étaient empêchés. Durant le sommet, FNE a suivi les négociations au plus près, au Bourget, au sein de la zone de négociations.

Nous étions aussi présents à l'espace « Générations climat » ouvert au grand public, avec un stand et l'organisation d'une conférence sur les enjeux « climat et mobilités ». Les 5 et 6 décembre, FNE participait au Village mondial des alternatives de Montreuil aux côtés de Montreuil environnement, Environnement 93 et FNE Île-de-France. Enfin, le 7 décembre au Cent Quatre, lieu de rendez-vous de la Coalition Climat 21, le réseau Forêt de FNE donnait une conférence sur la forêt face aux changements climatiques. La COP 21 s'est terminée le 12 décembre avec l'adoption de l'Accord de Paris et une nouvelle mobilisation citoyenne dans Paris adressant un message clair : la mobilisation continue et la lutte contre les changements climatiques ne s'arrêtera pas à Paris.

Événement Refaisons le climat, à Rennes, le 26 septembre.



## avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques

### Apprends-moi l'environnement

Depuis leur création, les associations du mouvement sensibilisent le public à la protection de la nature et de l'environnement. Elles s'adressent chaque année à plus de 2 millions de personnes. Pour la première fois, le 4 décembre 2015, pendant la COP 21, une convention a été signée avec le Ministère de l'Éducation Nationale. Ce partenariat non financier,

signé par Najat Vallaud-Bekacem, Ministre en charge du dossier, Denez L'Hostis, Président de France Nature Environnement, et Pierre Beaudoin, responsable des questions d'éducation à FNE, favorisera les contacts et une coopération accrue autour des programmes, des projets et des actions menées par les associations.

### Sivens, un an après

Un an après la mort de Rémi Fraisse, tué à Sivens alors qu'il manifestait contre la création d'un barrage, FNE

lui a rendu hommage. En accord avec sa famille, nous avons organisé sur des monuments de Paris et Toulouse des projections de la Renoncule à feuille d'ophioglosse, la fleur que ce botaniste de 21 ans étudiait pour Nature Midi Pyrénées, association affiliée à FNE. Nous avons rappelé dans les médias que depuis cet événement tragique, beaucoup de promesses d'amélioration du dialogue environnemental ont été faites, notamment par la Présidence de la République. Plus d'un an après, le compte n'y est toujours pas.



## stopper l'érosion de la biodiversité

### #naturealert

Tout comme la France, l'Union européenne modernise son droit de l'environnement. Cela se traduit en particulier par une évaluation de la « performance » des directives « Oiseaux » et « Habitats – Faune – Flore », socles de la politique biodiversité de l'Union. Étape dans la procédure d'évaluation,

une consultation publique a été organisée sur Internet du 30 avril au 26 juillet. Celle-ci a connu un record de participation : grâce à la campagne #NatureAlert menée par quelques 120 ONG européennes et relayée en France par FNE, la LPO (membre de FNE) et le WWF France, plus de 552 000 réponses ont été recueillies. Lors de son audition par la Commission européenne et dans ses notes, étayées par les données de terrain des

associations membres, la fédération a démontré l'utilité de ces textes et le besoin de renforcer leur application. Nos arguments ont été repris dans le rapport d'expertise commandé par la Commission européenne et dans un courrier commun de 9 ministres de l'environnement. Dans l'attente des conclusions de l'évaluation, la fédération reste mobilisée, tant au niveau européen que national.

# 176

tonnes de CO<sub>2</sub>

soit les émissions annuelles de 20 Français C'est le bilan carbone 2014 (réalisé en 2015) de FNE, qui tient compte des activités principales des bureaux de Paris, Strasbourg, Orléans et du Mans pour l'équipe salariée (45 personnes) et les responsables bénévoles. Un résultat encourageant qui témoigne de nos bonnes pratiques et de la recherche de cohérence entre nos discours et nos actes. Suite à un premier diagnostic, un programme d'actions a été élaboré. Sa mise en œuvre est en cours.